



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°859) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BOUQUET, A L'ASSOCIATION « TONALITES » **DÉCISION N° DM-23-216 EN DATE DU 24 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Tonalités » représentée par Madame Sandrine BRILLANTE, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41 rue des Laitières, 94300 VINCENNES, afin d'organiser une répétition dans la salle Bouquet, les 23 et 30 mai et les 6, 13, 20, et 27 juin 2023 de 20h15 à 22h45 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Tonalités » représentée par Madame Sandrine BRILLANTE, en qualité de Présidente, et domiciliée, 41 rue des Laitières, 94300 VINCENNES, une convention de location de salle, afin d'organiser une répétition dans la salle Bouquet, les 23 et 30 mai et les 6, 13, 20, et 27 juin 2023 de 20h15 à 22h45 ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN